

↓ Humour

Quel est le comble pour un médecin ? C'est d'examiner un crayon pour voir s'il a bonne mine.
Quel est le comble pour un électricien ? Ne pas être au courant!
Quel est le comble pour un vampire ? C'est de se faire du mauvais sang.
Jeanne d'Arc dit à ses juges : « vous ne m'avez pas crue, vous m'aurez cuite ! »

**Bonne
rentrée à
tous**

↓ Du nouveau dans le ramassage des ordures ménagères

Après présentation et discussion animée en conseil communautaire, le projet de collecte par sacs voulu par le SYCTEVOM a été adopté. Le principe est le suivant : Le ramassage des fermentescibles et ultimes aura lieu comme précédemment chaque semaine le lundi matin ce qui change c'est la collecte des journaux et cartons (corps plats), et celle des plastiques et boîtes de conserve (corps creux) qui se fera à l'aide de sacs bleus (pour les premiers) et jaunes (pour les seconds) distribués à cet effet par le SYCTEVOM. La collecte des sacs bleus et jaunes devrait se faire un lundi sur deux.

Cette méthode est déjà en pratique sur Guérigny et a fait ses preuves. Elle permet notamment de mieux sensibiliser les habitants au tri sélectif et de supprimer les nuisances liées à la présence de conteneurs sur les communes. En effet, il ne devrait plus subsister dans chaque commune qu'un seul conteneur, celui réservé à la collecte du verre.

La mise en place de cette nouvelle méthode de collecte ne devrait pas tarder à être mise en place et le SYCTEVOM a prévu l'envoi d'un courrier pour apporter toutes informations utiles à chaque foyer concerné. La simulation de coût par habitant de la collecte par sac se monte à 19,67 €/habitant et est selon les communes plus ou moins élevé que celui occasionné par la méthode précédente. En ce qui nous concerne il devrait être très légèrement plus élevé.

Mais, à Arbourse, il reste encore une question sans réponse, s'il ne reste plus de conteneurs, que va-t-on faire du bois acheté l'année dernière pour aménager les deux espaces qui leur étaient réservés, devant la décharge et à l'Hôpital ? Faites nous parvenir vos propositions.

↓ Le saviez vous ?

- Une communauté de communes est un EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale régi par des statuts.
- Les dispositions de l'article 40 du Code des marchés publics, modifié par décret du 19 décembre 2008 prévoient « ..., tout marché ou accord-cadre d'un montant égal ou supérieur à 20 000 € HT est précédé d'une publicité, ... »
- En matière de dommages et intérêts alloués en réparation d'un préjudice, lorsque la somme a été déterminée par accord des parties ou par le juge, la victime possède une "créance" sur la personne condamnée qui devient "débitrice". La créance est un droit dont la victime pourra se prévaloir. Le montant de la réparation peut être versé en une fois sous la forme d'un capital ou sous forme d'une rente qui peut être indexée.

↓ Des aménagements attendus et appréciés



Nous saluons les aménagements réalisés dernièrement : nouveaux panneaux d'affichage qui protègent parfaitement les documents, un premier miroir de circulation installé à la sortie de la cour des Camins,



sans oublier les bacs à fleurs agrémentant les rues du village comme les abords du presbytère et du lavoir. Nous espérons que ces réalisations ne sont que le début de beaucoup de progrès à venir.



↓ Des abeilles bien facétieuses

Récupération d'abeilles installées dans le conduit d'une cheminée : il faut posséder de vrais talents d'équilibriste !



↓ Dégradation lente du mur du cimetière

En l'absence du remplacement des tuiles tombées depuis déjà longtemps, le mur du cimetière n'est plus protégé des assauts des intempéries. Les dégradations s'installent. Ne serait-il pas important de prévoir rapidement de réaliser les réparations qui s'imposent dès maintenant avant que cela ne devienne plus grave ?



↓ En bref

- Dans le cadre du redécoupage des circonscriptions, réforme qui devrait être effective pour les prochaines législatives de 2012, la Nièvre est partagée en deux circonscriptions équilibrées démographiquement mais disproportionnées géographiquement, avec une circonscription, à l'ouest, très urbanisée et l'autre, à l'est, très étendue et très rurale. Conséquence : nous n'aurons plus que deux députés dans la Nièvre au lieu de trois.
- Le Procureur de la République de Nevers, Christian Gongora en poste depuis plusieurs années a été nommé, en juillet dernier, avocat général près la Cour d'Appel d'Orléans.
- Egalement en juillet, l'Adjudant Gréault a quitté la gendarmerie de Prémery pour rejoindre la brigade de Varennes Vauzelles.
- Pour exécuter les travaux d'entretien sur la commune, la municipalité a engagé deux agents, chacun pour une durée de six mois : Jean François Roger et Michel Thor-er.
- Par décision prise lors du dernier conseil municipal du 27 juin 2009, un nouveau tracteur a été acheté. L'ancien matériel était paraît-il trop défectueux. Le problème c'est que ce nouveau tracteur neuf a déjà montré des défaillances le mettant hors service pendant quelque temps.
- Voierie : après appel d'offres la communauté de communes a retenu deux entreprises pour effectuer les travaux de voierie, les entreprises Sorbier et Colas. Les communes peuvent également avoir recours à ces entreprises aux tarifs concédés à la communauté.
- L'ordinateur multimédia à disposition des habitants en mairie devrait, bientôt, être équipé d'une webcam pour rendre opérationnelle la mise en place du RSP (relais services publics) dont nous vous avons déjà parlé dans notre précédent numéro. Ainsi, il sera possible à qui le souhaite d'entrer en contact avec Laurène Passuello l'agent animateur du relais basé à Prémery et obtenir tous renseignements utiles. N'hésitez pas à contacter la mairie ou la communauté de communes pour en savoir plus.

↓ Maximes

« Il n'y a rien de commun entre un maître et un esclave, on ne peut parler et communiquer avec un être asservi. » [Albert Camus]

« Douter de tout ou tout croire, ce sont deux solutions également commodes, qui l'une et l'autre nous dispensent de réfléchir. » [Henri Poincaré]

↓ L'association Arbourse Info a fêté son premier anniversaire

Le 25 juillet dernier les adhérents de l'association se sont réunis pour leur première fête annuelle, barbecue, convivialité, jeux... un très agréable moment de partage sous le soleil qui avait bien voulu être de la partie. Nous remercions vivement tous ceux qui ont donné de leur temps et permis que cette fête soit une vraie réussite.

↓ E-bourgogne poursuit son développement

Le GIP e-bourgogne qui compte actuellement plus de 700 adhérents dont notre communauté de communes, a tenu son assemblée générale le 25 juin 2009 à Avallon. A cette occasion, il a été rappelé que e-bourgogne a été créé pour offrir aux entités publiques de la région les solutions logicielles les plus adaptées dans le but de simplifier les démarches administratives, de diminuer les coûts et d'harmoniser les pratiques. Une nouvelle version de cet outil informatique avec de nouveaux services permettant aux adhérents de partager des données est en cours de déploiement. Le GIP souhaite également créer un forum des élus avec une ou deux réunions rencontres par an.

D'autres services sont également en cours de déploiement ou de développement comme la création de site WEB dédiés pour les communes ou le e-parapheur qui permet de substantielles économies de papier. Nous regrettons que notre commune n'ait pas encore jugé utile d'adhérer à e-bourgogne.

↓ Une récolte de fruits rouges exceptionnelle



Une très bonne année pour les cassis, groseilles et surtout les cerises. Il y en avait partout et en conséquence, beaucoup de travail pour les cuisinières qui ont confectionné confitures, cerises à l'eau de vie, et liqueur. Un vrai bonheur !



Encore une mission réussie pour Christiane Serventon et le Comité des fêtes. Il y avait grande affluence, le 25 juillet dernier, à l'ouverture de l'exposition 2009 où les artistes locaux s'étaient donnés rendez-vous pour nous présenter leurs dernières oeuvres. Le vin d'honneur donné pour l'occasion a eu tout le succès attendu. Nous avons pu admirer les toiles de Monsieur Schäfer, les peintures et objets décoratifs de Madame Paase, les bijoux en perles de Swarovsky confectionnés par Chantal Ribaud, des objets en bois tournés réalisés par Monsieur Delouis de Châteauneuf, des objets en verre émaillé à la main par Madame Jalquin, des dentelles confectionnées par Sylviane Ribaud, et des broderies sur tissus.



↓ Randonnée découverte de la pelouse d'Arbourse



Beaucoup de randonneurs s'étaient donnés rendez vous le 7 juillet dernier, pour découvrir avec l'atelier d'ESSIE la flore typique de notre « pelouse calcaire ».

Après une visite aux lavoirs de Fontenailles et de Charnery, soleil et petite pluie d'été nous ont accompagnés jusque sur le plateau entre Arbourse et Châteauneuf où il est question d'aménager comme nous l'ont expliqué le

président de la communauté de communes, le président de l'office du tourisme et l'agent de développement, un point de vue circulaire sur les environs avec table d'orientation. Au passage, nous avons encore pu admirer quelques orchidées sauvages encore fleuries, l'époque de la floraison se situant plutôt au printemps.

Nous sommes ensuite revenus par les anciennes vignes en friche de l'Hôpitalot. Ces chemins doivent être réhabilités avec l'aide du chantier d'insertion et la pelouse elle-même sur le plateau devrait être entretenue naturellement par quelques moutons.



↓ Développement du territoire

Dans le respect du principe de démocratie participative, une réunion publique était organisée, en mairie, le 10 juillet dernier par le Comité de Développement du Territoire, dans l'objectif de recueillir les besoins et avis des habitants sur les orientations de développement futures. Une présentation nous a été faite par Monsieur Legrain président de la communauté de communes en présence des présidents et vice président du comité de développement du territoire. L'intercommunalité a été le premier point développé avec un rappel de la place qu'occupe depuis sa création en 1999 notre communauté de 13 communes comptant 3 961 habitants, de ses compétences quelles soient obligatoires (*aménagement de l'espace, action de développement économique*), optionnelles (*environnement, aménagement et entretien de voirie, logement*) ou facultatives (*action scolaire, animation culturelle, action sociale*). Le projet de territoire nous a ensuite été présenté dans ses grandes lignes :

- * Favoriser par tous moyens l'émergence des projets, accompagner la mobilité des salariés et des entreprises (*forums, échanges inter-entreprises...*), accompagner la création d'entreprise et la création d'emploi associée (*création d'une entreprise d'insertion, création d'un site emploi répertoire offres et demandes sur le territoire*). Dans un autre registre, il a été question d'environnement et du projet de réserve naturelle. L'objectif étant de faire du territoire un espace protégé reconnu pour ses richesses environnementales, il est prévu de multiplier les actions visant à une meilleure connaissance de l'environnement et du patrimoine, comme de mener une politique culturelle adaptée au principe de développement durable et de miser sur le tourisme.
- * La question du logement a aussi été abordée. Il a ainsi été rappelé qu'il était préférable de réhabiliter avant de construire et de veiller à la protection des paysages.
- * Enfin, concernant les services à la population, le projet suppose l'amélioration de la circulation de l'information, la mise en réseau des services, la réhabilitation de la voie ferrée Nevers Clamecy, et la création d'une maison médicale dans le but d'améliorer la qualité des soins dispensés à la population en favorisant un travail d'équipe et la rotation des spécialistes sur le territoire. Une telle maison médicale devrait aussi permettre d'attirer de jeunes médecins en leur proposant la mutualisation des dépenses d'installation et de fonctionnement.

↓ Annonces

Canoë :

à vendre canoë polyester, 3 places, 4,50m, jaune et blanc, 2 pagaies, TBE, 650 €. Idéal pour navigation sur la Loire. Livraison possible.
Contact : 03 86 61 07 63

Vinyle :

à vendre, disques collector. Eddie Cochran « *latch on to* » et un album double « *32 rockers & rollers* ». Contacter le journal qui transmettra.

Primeur :

« *Le Petit Primeur* » un commerce de fruits et légumes s'est installé depuis quelques mois aux Charnets à GIRY. Des paniers sont livrés sur commande. Contact : 03 86 60 13 21



Arbourse Info

Association collégiale

Le Bourg
58350 ARBOURSE

Journal indépendant, gratuit, distribué en boîte à lettres

Pour nous contacter, adhérer, diffuser des informations ou des annonces, appelez nous au

06 08 60 37 45

ou envoyez nous un message à arbourse-flashinfo@orange.fr

Adhésion : 5 € par trimestre

Annonce : 2€

Rédaction : Claude Tardy

Comité de rédaction :
membres actifs de l'association